

# **La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains**

*Perla Korosec-Serfaty  
University of Kansas  
School of Architecture and Urban Planning  
Marvin Hall  
Lawrence, Kansas 66045  
USA*

## **Résumé**

Dans cet article, nous approchons les espaces publics urbains en général, et les places publiques en particulier, comme les territoires par excellence de la 'sociabilité publique'. Après avoir défini les concepts d'espace public, de place et de sociabilité, nous décrivons de deux façons les usages et représentations des places publiques. Nous analysons, d'une part, rapidement leur rôle historique et les conceptions de la sociabilité publique qui les sous-tend. D'autre part, et nous référant à nos travaux, nous montrons quels en sont les usages et représentations aujourd'hui. Notre conclusion est une réflexion plus générale sur les enjeux de la sociabilité publique et sur ses territoires.

## **Summary**

In this paper, we treat of urban public spaces in general and of public places in particular, as representing an exemplary form of public sociability. Having defined the terms 'space', 'place' and 'sociability', we describe in two different ways the way public places are being used and represented. We analyse briefly, on the one hand, their historical role and the conceptions of public sociability which underlies them. On the other hand, and referring to our own research, we show how they are used and represented today. We conclude with a more general reflexion on the stakes involved in public social life and on its spaces.

## **1. Définitions**

Les espaces publics urbains sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, en principe ouverts à tous les membres de la société, caractérisés à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers. Ainsi peut-il s'agir d'espaces physiques aussi différents que des rues, des places, des cimetières, des parcs et des jardins publics, des couloirs et des stations de métro, des abris de bus, des terrains vagues urbains, etc.

### **1.1. Espaces publics intérieurs: conditions d'usage**

#### *1.1.1. La question du contrôle*

L'absence ou l'existence de limites physiques conduit à distinguer les espaces publics intérieurs des espaces publics extérieurs. Les murs, les toits et les portes posent

la question du contrôle de l'accès, mais aussi des règles de jouissance du lieu, ou, pour reprendre une forme célèbre, nous conduisent à nous demander: "Who's the master?", c'est-à-dire qui en détient les clés, en contrôle les pratiques, qui en filtre les entrées?

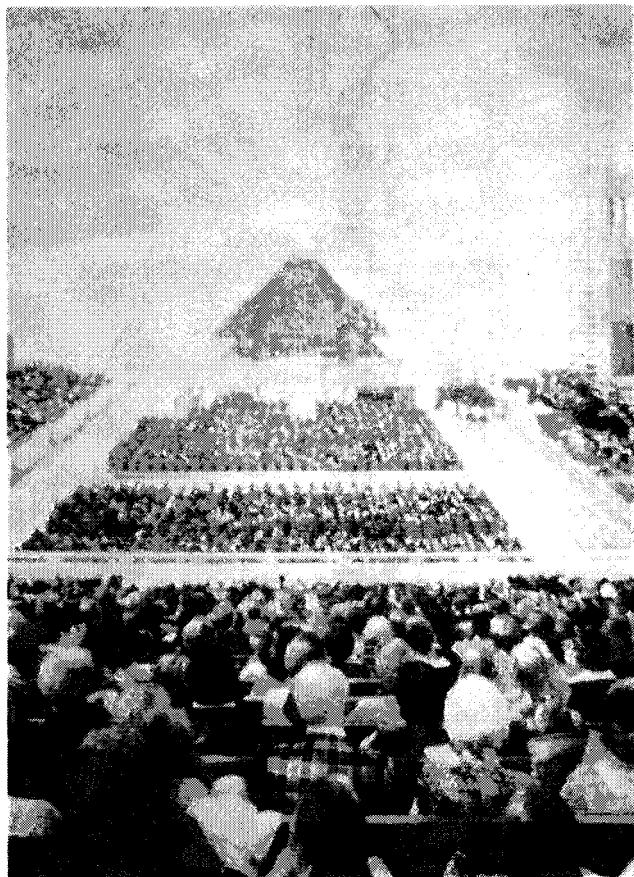
Il s'agit là d'une double question, qui porte non seulement sur l'ouverture sociale d'un lieu, mais aussi sur la définition des usages sociaux possibles de ce lieu, en d'autres termes, sur les normes qui en régissent les pratiques.

Cette double question peut être posée à propos de beaucoup de territoires dont le propriétaire est en fait la communauté: écoles, universités, théâtres et musées nationaux. Mais elle est aussi pertinente dans le cas de lieux dont l'image publique est plus ambiguë, les centres commerciaux intérieurs modernes, par exemple, dont les propriétaires sont généralement des sociétés commerciales privées. Ces espaces, quoiqu'en apparence 'publics', vident les rues avoisinantes de leurs usagers, mais ne sont gérés qu'en fonction d'un but unique, de nature commerciale (Beauregard, 1986). Ils ont leur police privée qui en règle les usages. Certaines pratiques ludiques récentes y sont organisées par les propriétaires, ou tolérées après obtention de leur accord (Brown et al., 1986), alors que d'autres pratiques traditionnelles associées aux territoires collectifs, comme les rassemblements spontanés ou organisés dans un but récréatif ou politique, y sont interdites. En d'autres termes, en dépit d'une image publique d'ouverture et d'accessibilité sans limites, ces espaces sont physiquement ('objectivement') clos et socialement sélectifs.

Fig. 1

La pratique des espaces publics intérieurs implique l'intériorisation de normes d'usage, ou règles qui définissent les conduites socialement reconnues comme adéquates à un lieu donné. Ici, la mise en scène d'un rituel religieux (Crystal Cathedral, Garden Grove, Californie, USA. Philip Johnson, Architecte).

The practice of interior public spaces involves the "internalization" of standards or rules defining the behaviours which are socially recognised as relative to a given place. Here, a religious ceremony (Crystal Cathedral, Garden Grove, California, USA. Philip Johnson, Architect).



### 1.1.2. Conditions d'ouverture sociale

La limitation des usages, comme celle des usagers des espaces intérieurs dits publics mais légalement privés, peut être rapprochée d'autres situations. L'accès à une salle de cinéma, un théâtre, un stade couvert, impliquent l'achat d'un billet d'entrée. L'usager doit, par ailleurs, aussi remplir les normes d'usage du lieu pour y être toléré.

Par norme d'usage, nous entendons les règles de comportement qui permettent d'identifier les conduites comme adéquates à un lieu donné: le silence et le recueillement à l'église, les paroles chuchotées ou l'interdiction de toucher aux objets dans les musées, etc... Il s'agit donc d'un 'programme' au sens où Barker (1987) l'entend à propos des *behaviour settings*. Qu'il s'agisse d'un espace intérieur, privé ou public sur le plan légal, la maîtrise d'un savoir en tant que préalable à son usage constitue une source de limitation de son caractère 'public'. Le restaurant gastronomique est un lieu privé accessible à un public spécifique, qui non seulement remplit des conditions économiques données, qui a des manières de table jugées adéquates, mais aussi qui montre qu'il a assimilé certaines conventions en matière de goût et de la définition du 'bien-manger'.



Fig. 2

**Les centres commerciaux intérieurs visent à donner aux usagers l'illusion qu'ils sont dans des lieux publics, alors que ce sont des propriétés privées ouvertes au public, fonctionnant comme des espaces sociaux hautement régulés (Newmarket, Philadelphie, Pennsylvanie, USA. Louis Sauer, Architecte).**

Although interior commercial centres are private properties open to people and functioning as highly regulated social spaces, they intend to give the users the illusion that they are in public places, (Newmarket, Philadelphia, Pennsylvania, USA. Louis Sauer, Architect).

S'il est vrai que les espaces publics intérieurs opèrent comme des espaces dont les usagers suivent des règles d'action (*action rules*, Abelson, 1980), il faut toutefois ajouter que les règles et le programme lui-même peuvent être facilement modifiés, à l'initiative de l'autorité responsable du lieu par exemple. Un prêtre peut encourager la participation active de ses paroissiens aux rites, un musée va prévoir des manipulations d'objets, un maire pourrait autoriser des concerts dans un espace public, un hall de gare peut-être. La manière dont le programme est appliqué par des sujets actifs et en possession d'un certain savoir sur les lieux et leurs usages possibles crée ce que Wicker (1987) nomme une 'dynamique interne' à l'espace social. Celle-ci est intimement liée aux motivations des sujets. Elle est aussi à l'oeuvre dans l'ensemble des micro-actions et des micro-événements qui influencent le sens d'un lieu public de manière continue et souvent anonyme: graffitis, destruction ou déplacement du mobilier public, usage de lieux interdits d'accès, etc.

La connaissance, la maîtrise et donc l'appropriation des normes d'usage d'un espace public équivaut à l'appropriation de sa culture ou du contexte culturel dans lequel il s'insère. C'est cette maîtrise qui transforme un *outsider* en *insider*, capable non seulement de lire mais aussi d'interpréter l'espace public en tant qu'environnement physique et social. Ce passage de la lecture du message *manifeste* du lieu à son message *latent* implique une familiarité avec le lieu, et donc que soient prises en compte, dans l'analyse des conditions d'ouverture sociale d'un espace public intérieur, la dimension temporelle et la dynamique de toute acquisition de savoir.



Fig. 3 Les centres commerciaux extérieurs reprennent souvent la thématique de l'espace public comme territoire de sociabilité publique positive à travers des recours à l'ornementation et la placement d'objets d'art, dans un effort pour masquer leur rôle réel d'espace de spectacle et de consommation (Ghirardelli Square, San Francisco, USA).

Exterior commercial centres often equate public space to a place for positive public social life by means of ornamentation and the display of art works, this in order to disguise their function as show and consumption spaces (Ghirardelli Square, San Francisco, USA).

## 1.2. Espaces publics intérieurs

### 1.2.1. Ouverture physique et ouverture sociale

Les espaces publics extérieurs sont généralement perçus comme étant à la fois physiquement et socialement ouverts. Les places et les rues, les parcs et les boulevards sont, d'un point de vue légal, publics et certains d'entre eux sont célèbres précisément parce qu'ils sont fréquentés par jeunes et vieux, toutes catégories sociales confondues; on pensera par exemple à certaines places publiques de Rome ou de Venise, au Covent Garden à Londres, au Central Park à New York, à la place Beaubourg à Paris, etc. Pas de porte, ni de détenteur de clé, des chaises gratuites comme sur la Rambla de Barcelone et une grande liberté d'usage des pelouses et des bancs comme à Central Park en font un environnement privilégié. Dans aucun de ces endroits il n'est nécessaire d'acquitter un prix d'entrée, ni de faire la preuve de la maîtrise d'un savoir culturel. Mais, ici comme ailleurs, chacun doit agir selon les normes d'usage du lieu.

### 1.2.2. Espace public de droit: un espace public de fait?

L'accessibilité de nombreux espaces publics extérieurs n'implique pourtant pas leur ouverture sociale, ni leur usage de fait par tous. Pensons, par exemple, au cas d'espaces consacrés au luxe, tel le quartier de la Madeleine et la Place Vendôme à Paris, certains secteurs de la Cinquième Avenue à New York ou la partie 'muséifiée' de Covent Garden à Londres; tous attirent essentiellement une clientèle riche ou les touristes. Ailleurs, comme dans certains quartiers populaires de Baltimore (Taylor et Brower, 1985) ou dans certaines îles grecques (Thakurdesai, 1972), les usages de la rue et des places s'assortissent souvent de la création et de l'appropriation de territoires fortement individualisés, situés dans le prolongement de la maison. Cet empiétement sur l'espace public est propre à décourager l'étranger au quartier, de la même manière que l'étalage de biens somptueux Place Vendôme est propre à décourager un grand nombre d'usagers potentiels. Dans les deux cas, des visiteurs temporaires, touristes, promeneurs ou vagabonds, sont sans doute tolérés. Leur absence de fait démontre néanmoins qu'il n'est pas toujours nécessaire de formuler explicitement une exclusion de nature institutionnelle ou légale pour limiter l'accès à des lieux publics extérieurs. La 'muséification' des rues et des places de certains quartiers anciens d'Europe et d'Amérique illustrent de façon particulièrement claire les conséquences de cette forme de spécialisation fonctionnelle et sociale des espaces publics urbains. Par 'muséification' (Korosec-Serfaty, 1987), nous entendons le phénomène qui transforme un quartier ancien en site historique et qui exproprie partiellement certains habitants de leur lieu de résidence. Ce processus se révèle non seulement dans la sacralisation et la fétichisation des bâtiments, rues ou places qui deviennent l'objet de soins et de mesures légales méticuleux, mais aussi dans les changements radicaux qui affectent la représentation socio-économiques des habitants du quartier et l'éventail des activités économiques et sociales qui y prennent place (Korosec-Serfaty, 1976; 1982). Les espaces publics de ce type se caractérisent par une concentration d'activités ludiques ou de consommation qui vont modifier de fait leur ancien rôle et donc la manière dont ils sont fréquentés par leurs usagers traditionnels.

## 2. Les espaces publics urbains comme lieux en cours de production

Les exclusions liées à l'espace public ne sont ni spontanées, ni soudaines, ni même définitives. Elles trouvent leur origine d'une part dans les conceptions de la sociabilité publique qui sous-tend l'histoire des pratiques et la formation des lieux publics en général, et, d'autre part, dans l'histoire de tel ou tel espace public particulier. En d'autres mots - et contrairement à l'approche de Barker (1987) - nous pensons que tout espace social public est, pour reprendre les termes de Wicker (1987), une *construction sociale*, c'est-à-dire à notre sens le produit d'une intention et d'une représentation de sa place dans un contexte donné. Pour en comprendre les dimensions et la portée sociale, il faut se placer dans une double perspective temporelle qui révèle les espaces publics urbains comme des espaces toujours en cours de production.

### 2.1. Intentionalité et assignation territoriale des groupes

Tout au long de l'histoire urbaine, les lieux publics ont été aménagés en fonction d'une certaine vision, toujours politique, de ce que la cité et les relations entre les groupes qui l'habitent doivent être. Bâtir une ville, et donc ses rues ou ses places, planter ses jardins, est une entreprise de construction de la société elle-même, entreprise qui passe par l'assignation territoriale des groupes humains et de leurs activités. Cette assignation territoriale trouve sa justification dans une tentative d'ajustement de l'espace à des formes existantes de sociabilité publique ou à leur avénement.



Fig. 4

La rue est, historiquement, un territoire collectif multidimensionnel, jouant de multiples rôles, par exemple à la fois symbole de l'histoire nationale, espace de sociabilité et de parade (Avenue de la Liberté, Lisbonne, Portugal).

Historically speaking, the street is a collective, multidimensional space with several functions, e.g. a symbol of national history and simultaneously a social space and a stage (Avenue de la Liberté, Lissabon, Portugal).

La volonté politique est illustrée par d'innombrables exemples. Dès le règne de Louis XIV, l'intention majeure sous-tendant les transformations de Paris est de faire de la ville une cité imposante, splendide. Le premier, comme le second Empire n'auront pas d'autre objectif, avec la percée des grands boulevards ou des larges rues, telles que la Rue de Rivoli, qui relie le centre à des quartiers nouveaux et denses. A Londres, Regent Street fut tracée à l'origine pour fournir un accès aisé et grandiose à la future maison de campagne du Régent, autant que pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers insalubres qu'elle devait traverser (Rasmussen, 1982). Les Places baroques françaises sont bâties pour constituer un élément d'une grande composition urbaine. Leur architecture crée un sens du spectacle, de la mise en scène, dont l'élément majeur est le monument, ou un bâtiment monumental. Leur rôle fut d'abord emblématique, comme le sera celui des Places du Peuple, de la République ou de la Liberté du XXe siècle européen. Au début de ce siècle, des parcs et des jardins seront conçus pour le peuple en Amérique (Cranz, 1982) ou au début du XIXe siècle en Europe, sur la base didactique et hygiéniste visant les "classes laborieuses". Le Bois de Boulogne, par exemple, est réaménagé au XIXe siècle afin d'en chasser les malfaiteurs et d'en faire un lieu à la mode. Boulogne étant devenu le Bois de la bourgeoisie, on affecte le Parc de Vincennes au peuple (Ragon, 1981). L'initiative vient 'd'en-haut', et elle consiste à définir, autant que faire se peut, le rôle futur d'un lieu public dans la cité. En ce sens, elle fait donc partie d'un projet plus global qui consiste à fournir des lieux dits 'adéquats' à chaque groupe social, selon l'image que les princes qui gouvernent se font de leurs besoins ou de leur place dans la société.

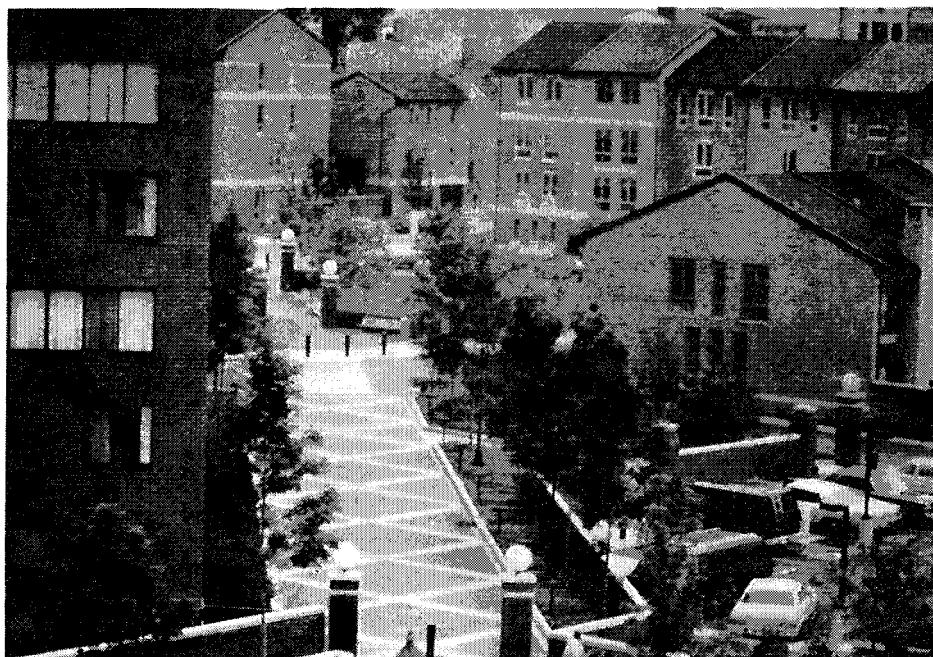


Fig. 5 L'ouverture physique des rues et des places n'entraîne pas nécessairement leur ouverture sociale, comme c'est souvent le cas dans les quartiers résidentiels bourgeois, dont les rues sont fréquemment désertes (Harbor Walk et Hanover Square, Baltimore, Maryland, USA. Louis Sauer, Architecte).

The physical opening of streets and places does not necessarily result in their social opening as is the case in middle-class districts, where streets are often empty (Harbor Walk and Hanover Square, Baltimore, Maryland, USA. Louis Sauer, Architect).

## 2.2. Rôle d'un lieu

Pour que le rôle d'un lieu soit défini sans ambiguïté, il faut qu'une adéquation s'opère entre 1) une certaine vision du groupe potentiel d'usagers, fournie par des 'fondateurs' tels qu'une autorité civile ou un groupe de pression politique ou économique; 2) une définition du programme et des séquences sociales (*social episodes*, Forges, 1979) que ce groupe d'usagers peut, pourra ou souhaiterait poursuivre dans ce lieu et enfin 3) des caractères environnementaux donnés. L'aménagement d'un espace public est fondamentalement la manifestation d'une intention d'encourager une forme émergeante de sociabilité publique, comme ce fut le cas pour le Bois de Boulogne puisqu'il est conçu de manière à permettre à une clientèle disposant du temps et des moyens matériels de 'se montrer', de parader. Mais un espace public peut aussi être conçu pour créer de toutes pièces une forme nouvelle de sociabilité. De nombreuses opérations d'urbanisme récentes l'ont démontré, dans les villes nouvelles situées autour de Paris, par exemple, ou dans les zones piétonnières des quartiers historiques des villes européennes ou américaines.

Le rôle d'un lieu n'est, cependant, qu'un 'produit' temporaire, qui ne préjuge ni de son passé, ni de son avenir. Il n'est un 'donné' que dans une perspective temporelle courte, celle des pratiques immédiates. Dans une perspective dynamique, la norme d'usage d'un lieu donné est fragile. L'usager s'adapte au rôle du lieu au cours de pratiques quotidiennes ou routinières. Mais ces pratiques modifient elles-mêmes progressivement le sens du lieu. Dans cette perspective, Wicker (1987) distingue quatre étapes, dont la première est celle de la pré-convergence (qui correspond au moment de la création d'un espace social en fonction d'un projet de sociabilité donné). Une période de convergence suit, au cours de laquelle une adaptation prend place, entre les usagers et le lieu. Wicker utilise le terme de *continued existence* pour décrire ce que nous appelons 'étape d'activités routinières'. Et finalement, une période de divergence marque la fin de l'existence de l'espace social. Cette dernière ne mérite plus, à nos yeux, d'être inclue dans la catégorie du *behaviour setting* selon Barker. La période de divergence correspond à une transformation radicale du projet, du lieu, et donc de son sens. Cette évolution trouve sa source, par exemple, dans des conflits sociaux qui se traduisent en termes territoriaux (Stokols et Shumaker, 1981) et peut se faire sous l'effet de décisions politiques, telle la piétonnisation ou l'inscription au registre des sites et monuments historiques, ou encore sous l'effet d'événements particuliers, révoltes, célébrations collectives ou autres.

Ici encore, les motivations et les actions des usagers sont, autant que leurs représentations, les variables essentielles de la dynamique des espaces publics extérieurs. Contrairement aux implications des travaux de Barker, et même lorsque le projet d'un 'fondateur' est clairement inscrit dans le paysage (un parc ou une place, par exemple), les usagers demeurent des sujets, c'est-à-dire qu'ils jouent, individuellement ou en groupe, un rôle fondamental dans la dynamique d'un espace public extérieur. Celui-ci opère, dans le meilleur des cas, comme un contexte qui suggère des pratiques, plutôt que comme source de directives d'usage (Lefebvre, 1968). Cette idée d'un espace social comme celle d'un *orientating context* (Kaminski, 1981) peut être identifiée dans l'un des exemples ci-dessus, le Bois de Boulogne.

Celui-ci a lentement évolué, sous l'effet des pratiques de groupes sociaux de moins en moins intimidés par son image prestigieuse, et cela moins d'un siècle après sa consécration comme territoire de la bourgeoisie opulente; au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il est finalement devenu un espace dont l'usage est populaire. Il

est aujourd'hui un lieu de rassemblement des délinquants et est considéré comme l'un des endroits dangereux à Paris une fois la nuit tombée. Ceci illustre l'importance de la dynamique des pratiques propres à un espace particulier dans le changement de son rôle au sein d'un territoire urbain.

Le rôle d'un lieu est aussi sous-tendu, temporairement, par les relations qu'une société entretient avec tel ou tel aspect de sa vie et de son évolution. Les cimetières, dont on sait qu'ils furent des espaces publics de rassemblement et parfois de fête et de jeu au Moyen Age (Foster, 1981; Ragon, 1981; Leguay, 1984) et transformés en parcs publics dans le Londres surpeuplé du XIXe siècle (Rivers et Streatfield, 1983) sont, aujourd'hui, associés exclusivement au deuil et toute conduite "active", non congruente avec le "respect dû aux morts" y est perçue comme une profanation. Ceci à tel point que les rares tentatives contemporaines d'aménagement des nouveaux cimetières en parcs se sont heurtées à des limites; on a tout au plus réussi à en faire des lieux de promenade calme et de méditation (Auzelle, 1976). L'évolution du rôle de ce type de lieu est révélatrice d'une certaine représentation et d'une forme particulière de relation à la mort dans les sociétés occidentales, qui sont toutes deux susceptibles de changer.

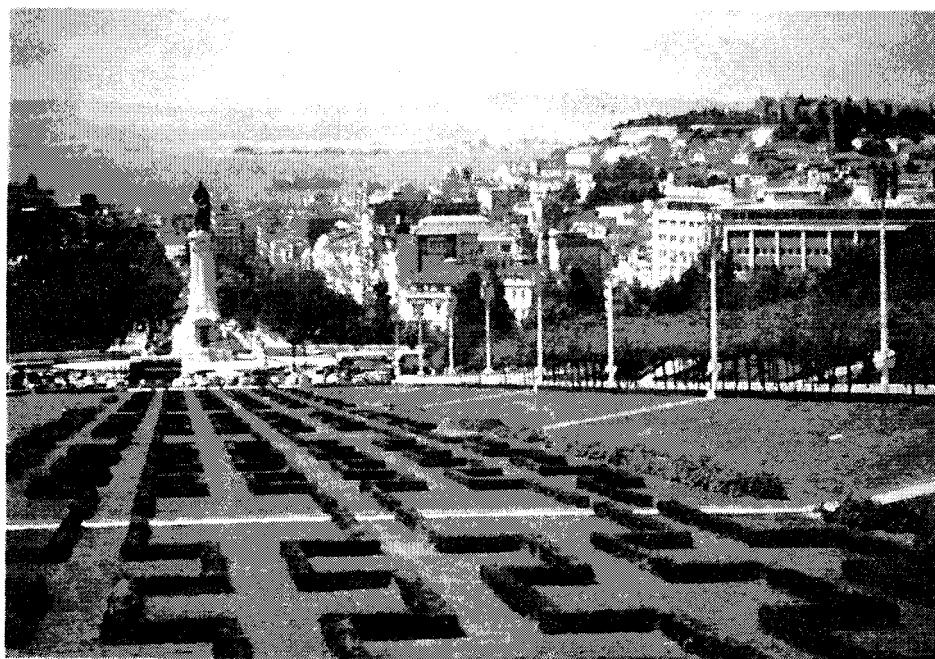


Fig. 6 Les parcs sont des espaces publics ouverts dont la conception et la maintenance transmettent des directives d'usage et donc un "programme" (Parc Edouard III, Lisbonne, Portugal).

Parks are open public spaces whose conception and maintenance give information relating to their usage, i.e. offer a "programme" (Parc Edouard III, Lissabon, Portugal).

La congruence entre les trois éléments, caractères physiques du lieu, usagers et usages sociaux, n'est donc jamais acquise puisque chaque modification de l'un d'eux influence le caractère du lieu dans son ensemble et contribue à son évolution. Ces modi-

fifications seront de nature variable: les caractéristiques physiques de l'environnement peuvent changer sous l'effet du temps ou de décisions politiques, la représentation sociale du lieu - et donc de ses usagers - peut évoluer en fonction de l'évolution des mentalités et, enfin, les usagers peuvent attribuer un nouveau sens à l'espace en question, au cours d'actions exceptionnelles (révoltes, célébrations qui déclenchent une dynamique nouvelle de ses usages.

### 3. Places publiques urbaines

#### 3.1. Définition et fonctions historiques

Les places publiques urbaines sont des territoires collectifs extérieurs, aux limites physiques clairement définies (par de bâtiments par exemple, ou des jardins, des rues) et aisément accessibles (par plusieurs rues, ruelles, escaliers, etc). En ce sens, ce sont des lieux à la fois clos et ouverts, qui favorisent le séjour autant que le passage. Du fait de leur caractère d'espace physiquement et socialement ouvert, leur rôle et les pratiques qui leur sont propres sont influencés par le contexte urbain dans lequel elles s'insèrent. Leur situation, l'architecture et les fonctions symboliques de nombre d'entre elles font qu'elles jouent, d'autre part, un rôle structurant du tissu urbain dans son ensemble.

Un rapide survol des fonctions historiques des places publiques urbaines montre qu'elles sont aménagées dans plusieurs buts: l'aération de la ville, donc un but hygié-



Fig. 7 La place est un espace à la fois clos et ouvert, favorisant le séjour autant que le passage (Campo Francesco Morosini, Venise, Italie).

A place is at the same time an open and a closed space, suited to dwelling as well as to passing (Campo Francesco Morosini, Venice, Italy).

niste; l'introduction d'un rythme dans le tracé urbain; l'implantation de symboles architecturaux des pouvoirs en place (Place Royale, Place Ducale, Place de la République); la commémoration d'un moment de l'histoire d'une communauté ou d'une nation (Place de la Révolution, Place de l'Unité); l'assignation d'un espace aux activités de la vie quotidienne (Place des Halles, Place des Bouchers, Place de la Fontaine); le renforcement de l'identité d'un territoire communautaire (Place de l'Eglise, Place de la Mairie, Place du Cimetière, Place du Four) (Lavedan, 1960; Mumford, 1964; Gutkind, 1964/69; Ragon, 1971; Rasmussen, 1982; Giedion, 1978; Norberg-Schulz, 1980; Sitte, 1980).

Les places, même lorsqu'elles sont de modestes lieux au coeur de quartiers résidentiels ou anciens, remplissent une fonction de centralité, au sens non topographique mais social du terme, en ce qu'elles ont une identité territoriale définie, qu'elles expriment une identité architecturale qui leur est propre et qu'elles permettent la rencontre soit de loisir, soit religieuse, soit politique, mais aussi le séjour, le passage, le marché et le jeu (Korosec-Serfaty, 1974).

Dans la mesure où les places publiques constituent des espaces publics extérieurs, les conditions d'usage que nous avons définies pour ces derniers s'appliquent également à leur cas. De même, les places publiques doivent être appréhendées dans une double perspective temporelle: celle de leur émergence comme un produit d'une évolution de la conception de la sociabilité urbaine, et comme un espace constamment en cours de production par les pratiques quotidiennes et exceptionnelles du lieu.

### **3.2. Places publiques et conceptions de la sociabilité publique**

#### *3.2.1. La sociabilité: définition*

Par sociabilité, nous entendons les manières d'être ensemble de groupes sociaux différenciés, dans un contexte culturel donné. Cette définition acquiert une portée heuristique dès que nous faisons l'hypothèse qu'il existe des modèles de sociabilité, qui varient en fonction du milieu social et écologique et qui sont autant de modèles sociaux fortement intérieurisés (Bozon, 1982).

Dans son acceptation générale de 'capacité de vivre en société' (Lalande, 1980, le terme de sociabilité renvoie à une réflexion générale sur l'existence d'un *homo sociabilis* dont Agulhon (1977) a montré qu'il a une histoire en tant que catégorie philosophique. Son usage par des philosophes chrétiens du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appuie sur la liaison sémantique qu'ils établissent entre l'Etat de Société comme objet principal des actions de l'homme et l'amour du prochain. Il est ensuite repris par les philosophes du XIX<sup>e</sup> siècle, qui en proposent une version laïcisée dans un cadre philosophique purement rationnel. Pour ces derniers, la sociabilité est la civilisation *per se*, un objectif pour l'humanité et le signe même de cette humanité qui s'inscrit dans le temps.

Dans son acceptation psychologique, le terme de sociabilité s'utilise "en parlant des dispositions individuelles du caractère: qui aime la compagnies des autres individus appartenant à son espèce et à son groupe social" (Lalande, 1980, 997). Transposée dans le domaine de la psychologie collective, elle désigne à la fois une vertu et - ce qui nous concerne ici directement - un aspect des comportements humains en société qui "peut s'apprécier de façon différentielle, dans l'espace et dans le temps" (Agulhon, 1977, 9).

Ainsi se dessinent plusieurs tâches. Il faut, d'une part, saisir ce qui distingue telle sociabilité de telle autre, la "sociabilité populaire" de la "sociabilité aristocratique", par exemple; dans ce cas, c'est la classe ou la catégorie sociale qui est retenue comme critère de différenciation. Mais on peut aussi retenir des critères spatiaux, et tenter de cerner les caractéristiques, par exemple, de la "sociabilité de quartier", celles de la "sociabilité de café", ou, à une autre échelle et en se référant à l'idée d'identité locale, celles de la "sociabilité provençale". Il faut, enfin, saisir cette sociabilité de manière dynamique. Qu'est-ce, par exemple, que la sociabilité des places publiques aujourd'hui?

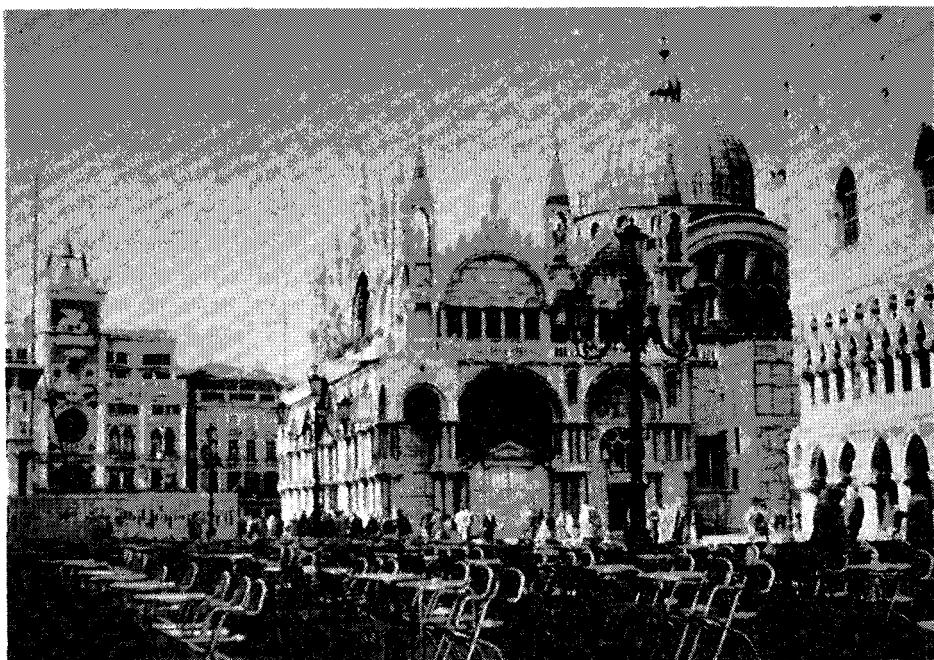


Fig. 8 Beaucoup de places monumentales sont restées des territoires de sociabilité populaire (Piazzetta San Marco, Venise, Italie).

Several monumental places remain spaces of popular social life (Piazzetta San Marco, Venice, Italy).

Si la sociabilité a une histoire, et dans la mesure où l'histoire s'inscrit dans des lieux, toute étude de la sociabilité devra à la fois se situer dans le temps (être "datée" en quelque sorte) et dans l'espace: de quels lieux parlons-nous? Dans tous les cas, nature du lieu et forme de la sociabilité sont liées et une étude de cette dernière, si elle ne vise pas à être formelle (Simmel, 1950), doit non seulement prendre en compte les territoires dans lesquels elle s'exerce, mais "aller des lieux à l'homme" (Sansot, 1973, 13).

Dans cette perspective, l'approche de la sociabilité prend le risque de mettre en relation des domaines du réel qui sont généralement abordés de manière spécialisée et séparée (Ponton, 1980). C'est ce risque qui sera assumé ici et conforté par des emprunts à différentes disciplines.

### 3.2.2. *La sociabilité publique: du côtoiemment à la séparation*

Une société qui tolère la proximité spatiale de citoyens de rangs et d'occupations très différentes, comme celle du Moyen Age, aménage des places publiques au sein d'un réseau qui en compte beaucoup d'autres, souvent très proches. Les places moyennâgées sont à la fois accessibles et situées en dehors des grands flux de circulation, parce que l'intention fondamentale est de permettre à un grand nombre d'activités d'avoir lieu en même temps, donc de permettre la participation collective de groupes très différenciés à la vie communautaire.

Ainsi, dans les espaces publics de la ville médiévale, toutes les activités, ordinaires ou non, se déroulent sous le regard d'autrui. La sociabilité publique est alors essentiellement une sociabilité de côtoiemment, à l'oeuvre autant dans la diversité des activités qui se déroulent simultanément ou en fonction des calendriers religieux, civil et saisonnier, dans le partage des rues et places par des groupes d'âge, de sexe et de classe différents, que dans la sociabilité confraternelle dont on connaît la prédominance et les fonctions sociales majeures (Aries, 1973; Leguay, 1984; Lofland, 1973; Verdon, 1980).

Mais cette sociabilité de côtoiemment, comme d'ailleurs la solidarité que créent les confréries, ne doit pas masquer que, d'une part, le côtoiemment se fait dans les strictes limites de l'ordre social établi et que, d'autre part, la ville révèle toujours tous les aspects de la ségrégation sociale (Korosec-Serfaty, 1985). Tout au plus peut-on dire que la nécessité, pour toutes les catégories de citoyens, de se côtoyer, les rendait plus familiers avec des modes de vie différents des leurs.

De plus, parce que les espaces publics sont des espaces de travail, et donc de survie pour la masse populaire, ils sont au centre de conflits aigus et fréquents entre les différents pouvoirs, qui tentent de les utiliser comme outils didactiques, dans un but politique ou religieux, ou comme enjeu économique. Les places publiques constituent des enjeux particulièrement importants, précisément parce qu'ils peuvent à tout moment être réappropriés par la masse populaire au travers de révoltes ou de fêtes qui nient la légitimité des pouvoirs tentant d'en réglementer l'usage (Foucault, 1975).

La Renaissance, tout en ne rejetant pas les places publiques comme espaces d'activité vitales et quotidiennes, va introduire l'idée qu'il faut les aménager aussi pour le plaisir de la promenade, de la contemplation de la beauté du lieu, et du spectacle. La sociabilité publique qui prend place dans les espaces extérieurs acquiert une nouvelle dimension en tant que moment d'association avec les autres et d'appréciation esthétique du lieu. Ainsi s'amorce le rôle ostentatoire des places et leur détournement au profit de l'autorité, rôle qui va s'affirmer sans ambiguïté avec les Places Royales de l'Epoque des Lumières (Lavedan, 1960). Devenues espaces cérémoniels, elles sont alors marquées par des ségrégations explicites à l'égard de certains usagers, tels les marchands ambulants et les vagabonds (Farge, 1979).

A cette conception succède celle d'une XIXe siècle caractérisé par une diminution considérable de la tolérance bourgeoise au spectacle de la rue et des places (Chevalier, 1978). La sensibilité bourgeoise, qui préside aux grands travaux urbains incluant les places publiques, rejette les proximités spatiales traditionnelles entre groupes de rangs, d'âges ou d'occupations différentes, comme elle rejette la multiplicité des activités qui prennent place en un seul et même lieu. La volonté d'ordre, de séparation des gens et des fonctions des lieux va sous-tendre une vision de la sociabilité publique qui contribuera à aménager des places monumentales dans un réseau régulier de rues, mais aussi

à vider rues et places de leurs activités traditionnelles. Dans ce contexte, les places publiques remplissent une triple rôle instrumental: 1) d'une part en ce qu'elles facilitent la circulation, la mobilité des gens et des biens; 2) en ce qu'elles permettent, d'autre part, une maîtrise rapide de l'effervescence populaire par la police et les militaires; 3) et enfin parce qu'elles fournissent le cadre de cérémonies civiles à but didactique.

Une vision plus policée et distante de la sociabilité publique, ainsi qu'une définition nouvelle du rôle de la famille et donc de la sociabilité privée (Perrot, 1961; Aries, 1973; Shorter, 1977; Segalen, 1981) va conduire à une nouvelle conception de la hiérarchie des espaces publics. A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, "la rue ou le boulevard commandent l'immeuble; la percée, le dessin des parcelles; la position, les fonctions; l'espace public, l'agencement des espaces privés" (Roncayolo, 1983, 102). Ces choix sont généralement admirés, Cerda (1979) et Sitte (1980) se posant parmi les rares critiques qui les perçoivent comme destructeurs des activités de séjour et comme moyens de neutralisation sociale de l'espace public.

Parce que les espaces publics commandent l'immeuble, ce dernier doit dorénavant avoir des frontières nettes qui en font un dedans s'opposant à un dehors. Devenue espace anonyme par opposition à la maison identifiée comme refuge de la personne, la rue devient un territoire où la participation à la sociabilité publique devient passive, toujours sous le contrôle d'un agent régulateur (Daunton, 1983). D'où l'importance nouvelle des vestibules, entrées d'immeubles, escaliers, qui vont avoir pour rôle de tempérer l'opposition entre dedans et dehors et de permettre une expérience du seuil de la maison comme espace intermédiaire, ni tout à fait dedans, ni tout à fait dehors (Korosec-Serfaty et Feeser, 1978).

Durant la première moitié du XXe siècle, les urbanistes se sont détournés de la place, les exceptions à cette situation étant fournies par quelques cités-jardins qui se construisent entre 1920 et 1950. Les places perdent toutes leurs connotations liées à la culture locale, en même temps que les modèles de vie des bourgeoisies survalorisent la sociabilité privée au détriment de la sociabilité publique (Korosec-Serfaty, 1985). La maison placée au centre des aspirations des citadins, les places, comme les rues, acquièrent un rôle d'espace de circulation, offrant parfois une pure satisfaction visuelle. Pendant plusieurs décades, elles vont être l'objet d'une complète désaffection, et ce n'est que lorsque de vives critiques s'exercent à l'égard de l'urbanisme moderne que resurgissent des propositions visant à revaloriser les places comme espaces de vie communautaire et de sociabilité publique.

#### **4. Les places publiques aujourd'hui: pratiques et représentations**

Nos travaux sur les places publiques (Korosec-Serfaty et Kauffmann, 1974; Korosec-Serfaty et al., 1976, 1978; Korosec-Serfaty, 1981, 1982, 1984, 1985, 1986, 1987; Korosec-Serfaty et Schall, 1983) ont été menés essentiellement en Alsace (Est de la France) et en Suède. Elles ont porté sur l'observation et l'analyse de leurs rythmes quotidiens et saisonniers, de leurs usages ordinaires et exceptionnels, de leur symbolique et de leur rôle au sein de la cité et nous ont conduits à en proposer une taxonomie. Nous avons aussi, au cours des ans, observé les étapes conduisant à la 'muséification' de plusieurs d'entre elles, et tenté d'en souligner les effets. Enfin, deux études ont porté sur les représentations des places publiques comme espaces physiques et sociaux. Nous nous distancerons ici des aspects particuliers de ces travaux pour tenter

d'atteindre plusieurs objectifs. Nous voudrions 1) d'une part décrire les dimensions de l'image des places publiques; 2) relier cette image à des pratiques; 3) et enfin montrer quelle forme de sociabilité publique est ainsi révélée. Nous ferons, au cours de ce développement, plusieurs références aux travaux menés dans d'autres contextes culturels et susceptibles de nous aider à atteindre nos objectifs.

#### 4.1 Dimensions d'une image

Les places publiques se situent aujourd'hui dans un réseau d'espaces publics hautement différenciés: certaines places, comme certaines rues, ne sont principalement que des couloirs conçus pour une circulation rapide, d'autres sont essentiellement des parkings, ou acquièrent un statut d'espace de séjour. Parce qu'elles sont très différenciées, certaines jouent un double, parfois un triple rôle en fonction de l'heure du jour ou de la nuit, de la semaine ou de la saison. Ainsi, une 'place-parking' le jour peut être un espace de sociabilité ludique la nuit, ou inversement. La Grand'Place de Bruxelles, par exemple, a deux identités complémentaires: elle est, de jour, interdite au stationnement des voitures et fonctionne comme un pôle d'attraction pour de nombreuses activités commerciales et touristiques. La nuit, le stationnement des voitures est autorisé, et la Grand'Place accueille les promeneurs et les clients des restaurants et cafés qui l'entourent. De même, une 'place-salon', soigneusement plantée d'arbres et de parterres, bien entretenue et dont les usages sont très policiés, comme la Place de la République à



**Fig. 9** Le 'programme' des places doit être appréhendé de manière dynamique, en fonction de la vision qu'une société a de la sociabilité publique. Ainsi, une place grandiose, conçue pour le plaisir esthétique et la promenade, peut être transformée en carrefour (Place de la Concorde, Paris, France).

The 'programme' of places must be seen in a dynamic way, according to the image a given society has of its public social life. Thus, a beautiful place designed in an aesthetic spirit can be transformed into a crossroad (Place de la Concorde, Paris, France).

Strasbourg, devient un espace cérémonial à des moments précis de l'année, comme la Fête Nationale, la Journée des Déportés, etc. De nombreuses 'places-cours', paisibles et jouant le rôle d'espace semi-privé dans des quartiers résidentiels, sont susceptibles de devenir des espaces récréatifs à l'occasion de vacances et de fêtes de quartier. Ces rythmes impliquent l'existence d'une dynamique des pratiques, et donc celle de conflits ou de concurrence entre les usagers. Quel groupe ou catégorie d'utilisateurs sont-ils maître des lieux, à quel moment, et pour quels types de pratiques? Chaque place a sa dynamique, et donc son identité en tant qu'espace social. Ceci est vrai même pour les places dont l'identité sociale est marquée par un ou plusieurs événements historiques majeurs pour une communauté donnée. La Place de la Bastille à Paris, par exemple, n'est qu'un carrefour ordinaire, une place dans un quartier donné, d'un bout de l'année à l'autre, sauf le 14 Juillet et sauf quand la communauté éprouve le besoin de célébrer ou de défendre les valeurs républicaines que cette place représente pour toute une nation.

Toutes les places doivent pourtant, aux yeux des citadins, constituer une rupture, tant sur le plan physique, visuel que sur celui des pratiques, dans l'étendue urbaine. L'image dominante est celle d'une place à ciel ouvert, enclose de bâtiments de hauteur moyenne, plantée d'arbres, accessible à partir de nombreuses rues. Elle est bordée de cafés, de 'petites boutiques' d'artisans et de 'petits commerces'. Elle est habitée, peu de voitures y circulent et la publicité en est bannie. Les évocations de la réalité économique et sociale, souvent conflictuelle, des grandes villes en est donc symboliquement exclue. Les 'petites boutiques', comme les cafés, ne sont appréhendés que dans leurs dimensions de facilitateurs d'une forme particulière de sociabilité publique. Leur intégration de fait dans le système économique existant est niée.

Les descriptions de la place comme espace antinomique de l'étendue urbaine dans son ensemble sont assorties de jugements de valeur sur son rôle comme havre, espace de détente, espace de rencontre avec les autres. Il s'en dégage une vision de côtoiemment sans heurt des gens, pour le seul plaisir du rassemblement, et où le regard joue un rôle majeur. Whyte (1980) en Amérique, comme Gehl (1980) au Danemark et Lerup (1978) en Suède ont montré à quel point les usagers des lieux publics extérieurs étaient attirés par la présence des autres, et l'importance du spectacle de la place. Nous voudrions souligner celle des échanges verbaux, qui sont en fait brefs, souvent informels et ludiques, alors qu'ils sont décrits comme des occasions de 'communion' sociale par les usagers. En ce sens, la place est une scène dans le sens où Goffman (1973) emploie ce terme, où la distance entre acteurs est signifiée au moyen de regards et de mots qui signifient une disponibilité courtoise à l'autre, dans les limites définies par l'anonymat de chacun.

Cette image évoque la place urbaine de quartier, peu monumentale, praticable, et non les places emblématiques, la place de l'église ou celle de la mairie. Son calme est, cependant, un calme 'animé', par la présence de la foule et par des événements ludiques: concerts, foires, théâtre, achats d'objets artisanaux, sociabilité de café. Les places sont idéalisées, de manière paradoxale, comme des espaces sociaux servant à la fête et, simultanément, ordonnés, où est retrouvée une sorte de convivialité naturelle et spontanée.

#### **4.2. La sociabilité publique comme distance**

Le sentiment explicitement formulé par les habitants interrogés au cours de nos études que toute ville doit avoir des lieux qui permettent un côtoiemment non hostile et

égalitaire aboutit à un rejet de tout risque, y compris celui qui pourrait être contenu en germe dans l'usage récréatif des places. C'est en ce sens également que la place constitue une rupture au niveau symbolique. Les habitants, comme les usagers en général, emploient, pour décrire cette rupture, toute une terminologie à connotations positives pour exprimer l'égalité des usagers, la disponibilité des uns par rapport aux autres, l'absence d'hostilité, en un mot l'urbanité et la civilité.

Idéalement, la place est donc un lieu de rencontre policiée. Ses normes d'usage sont celles d'un salon, c'est-à-dire de l'endroit le plus 'public' d'une maison, où les citadins viennent prendre part à une vie commune, dite publique essentiellement parce qu'elle se déroule sous le regard des autres, et avec les autres, mais sans vraiment s'y engager. Des invités savent que le succès d'une réunion mondaine dépend de leur tact, de leur désir de jouer à être ensemble, sans imposer leurs soucis ou leur vision personnelle des choses de la vie réelle aux autres invités. Ce jeu est temporaire et important parce que, pour reprendre les termes mêmes que Simmel (1950) emploie pour décrire la sociabilité, il permet, d'une part, de vivre les situations de la vie sans les drames de la vie et, d'autre part, de vivre l'association avec les autres pour le seul plaisir de cette association.



Fig. 10 L'image idéale des places publiques aujourd'hui s'enracine dans une conception de la sociabilité publique comme sociabilité positive. Les places publiques doivent permettre le jeu, la contemplation esthétique, et une forme non conflictuelle de côtoiemment social (Cincinnatus Plaza, Cincinnati, Ohio, USA. Louis Sauer, Architecte).

The ideal image of public places today is rooted in a conception of public social life as positive social life. Public places are spaces for entertainment, for aesthetic contemplation and for a harmonious social life (Cincinnatus Plaza, Cincinnati, Ohio, USA. Louis Sauer, Architect).

En effet, sur un plan idéal la place est une rupture dans l'espace urbain, une trêve des hostilités, un contraste par rapport aux autres pratiques de la ville. Sur la place, l'usager s'arrête ou change le rythme de ses pas, regarde avec plus d'attention le lieu lui-même et les autres. Son attitude est, selon Simmel, éthique en ce sens qu'elle est régie par le tact qui impose de ne pas empiéter sur le domaine d'expression d'autrui, de ne pas lui imposer le poids de notre personne, de le considérer comme un égal.

L'usager sait pourtant qu'il ne fait que l'utiliser brièvement; il sait qu'au-delà de ses limites il réintégrera les lieux ordinaires de la ville et donc ajustera son comportement à d'autres normes d'usage. La sociabilité y prend une forme positive, elle devient une distraction qui porte en soi et sa valeur et ses limites.

Tous les travaux qui défendent une vision de la ville comme espace 'civil' au sens courtois (Gehl, 1986; Francis, Carr et Rivlin, 1984; Appleyard, 1981; Garbrecht, 1981; Whyte, 1980) adoptent implicitement ce modèle de sociabilité comme modèle légitime d'usage des lieux publics extérieurs. Il implique pourtant un mode d'interactions sociales propres à une classe moyenne s'offrant, à l'occasion du côtoiement paisible dans un lieu public, l'illusion de la tolérance sociale.

En effet, aucune des études citées - y compris la notre (Korosec-Serfaty, 1981) - ne prend en compte la différenciation sociale des espaces publics qui est révélée, disons nous, par leurs conditions propres d'usage et leur degré d'ouverture. Les espaces publics (rues, places, parcs) sont abordés comme des lieux de nature similaire, fonctionnant de manière semblable. Nous savons qu'il n'en est pas ainsi dans la réalité. Le fonctionnement propre des lieux décrits par nos auteurs est précisément celui qui est le plus conventionnel, le plus 'socialement acceptable'. Il ne concerne que des pratiques routinières de détente et d'évasion propres aux espaces qui agrémentent un quartier, plutôt qu'aux espaces remplissant, en plus, des fonctions symboliques fortes, telles les places monumentales, les places historiques, ou les places populaires. D'autre part, nous avons montré que le degré d'ouverture sociale d'un lieu est une variable de la catégorie de ses usagers.

Enfin, il n'est pas sûr que d'autres études, portant par exemple sur les pratiques et représentations des places publiques, et menées auprès d'une population plus modeste, ou bien plus favorisée que la classe moyenne généralement interrogée et observée, donneraient les mêmes résultats que les travaux que nous citons. D'autres recherches, visant à relativiser celles qui existent, devraient poser la question de la classe sociale des usagers, mais aussi celle du climat et de la culture.

Nous pensons que la culture devrait, en fait, constituer un point de départ, et non un résidu de telles recherches. Car ce sont les situations inter-culturelles, illustrées par quelques rares travaux, qui permettent, non de remettre en question, mais de relativiser la valeur de ce que nous identifions comme une fonction majeure des places publiques modernes pour des usagers de classe moyenne: 'l'illusion de la tolérance sociale', ou de l'égalité. Cette illusion apparaît comme telle lorsque sont pris en compte, par exemple, les travaux qui portent sur la sociabilité des places dans des contextes culturels traditionnels (Thakurdesai, 1972) et qui révèlent que des usagers, en apparence calmement assis aux tables des cafés, exercent en fait un contrôle fort contraignant sur les allées et venues des habitants du quartier. De même, l'inégalité des moyens matériels dont jouissent les usagers d'une ville, en particulier dans le choix des espaces adéquats à la réalisation des formes de sociabilité souhaitables à leurs yeux, crée des conflits d'usage qui, pour l'observateur venu de l'extérieur, peuvent apparaître comme une heureuse co-existence entre des groupes différents. C'est ainsi que Suzuki (1976) identifie une

hostilité aiguë, manifestée par la population autochtone allemande, à l'égard de la population turque qui utilise une Place de la Gare pour la déambulation, détournant ainsi le sens social du lieu en fonction de ses besoins immédiats. Les espaces publics gentrifiés sont partout des exemples d'expropriation des habitants en faveur d'une population nouvelle dont les moyens d'occupation territoriale sont essentiellement financiers. Enfin, beaucoup d'illégalismes (Foucault, 1975), de conflits et bien des formes de marginalité ont pour territoire les places publiques. N'associe-t-on pas, par exemple, les Places de la Gare de bien des grandes villes à la prostitution?



Fig. 11 Bien des rues et places publiques qui fonctionnent comme des 'salons', c'est-à-dire comme des lieux de sociabilité ludique, se situent dans les quartiers muséifiés des villes (Pearl Street Mall, Boulder, Colorado, USA).

Many streets and public places functioning as 'clubs', i.e. as spaces for social entertainment, are in the 'museified' parts of the town (Pearl Street Mall, Boulder, Colorado, USA).

#### 4.3. Permanence des enjeux de la sociabilité publique

Il nous faut donc garder à l'esprit la tension observée entre le sens apparent et le sens réel des pratiques d'une part, et celle qui existe entre usages observés et représentations idéales des usages. Parce que ces tensions sont présentes, les places publiques restent ce qu'elles ont toujours été: des enjeux dans la lutte pour la maîtrise de l'espace public comme espace d'enracinement et d'expression d'un pouvoir.

Tout espace public, et plus particulièrement les places, est susceptible d'acquérir un sens nouveau à partir des usages qu'en fait le public. A chaque fois que, en Europe comme partout dans le monde, des gens 'descendent dans le rue' pour réclamer un droit,

exprimer une opinion ou contester un pouvoir, la maîtrise de la place devient symboliquement la réappropriation d'un pouvoir collectif et une remise en question de celui qui a été délégué. Tout usager a à l'esprit cette tension entre l'usage ordinaire, l'usage idéal et l'usage possible d'une place. Cette conscience n'est pas seulement à l'oeuvre dans les formes brutales ou collectives d'appropriation de l'espace. Elle est présente aussi dans les plus humbles micro-actes de détournement du lieu, qu'il s'agisse de marcher sur la pelouse ou de s'asseoir par terre, comme dans les fêtes, imprévues ou non.

Il n'y a pas, disions-nous, d'espace 'produit', mais toujours des espaces 'en cours de production'. La symbolique sociale des espaces les plus muséifiés peut basculer du jour au lendemain, lorsque la volonté collective est de leur imposer un sens nouveau. C'est pourquoi nous concluons en proposant l'idée qu'au-delà des formes de la sociabilité publique observées au cours de l'histoire des villes occidentales, au-delà de ses formes contemporaines apparemment bien moins vivantes et variées, les enjeux sociaux que représentent les places publiques restent les mêmes.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ABELSON, R.P. (1981), Psychological status of the script concept, *American Psychologist*, 36, 1981, 715-729.
- AGULHON, M. (1977), "Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Etude d'une mutation de sociabilité" (Colin, Paris).
- APPLEYARD, D. (1981), "Livable Streets" (University of California Press, Berkeley).
- ARIES, P. (1973), "L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime" (Seuil, Paris).
- BARKER, R.G. (1968), "Ecological Psychology: Concepts and methods for studying the environment of human behaviour" (Stanford University Press, Stanford, CA).
- BARKER, R.G. (1987), Prospecting in Environmental Psychology: Oskaloosa revisited. In Stockols, D. & Altman, I., "Handbook of Environmental Psychology" (Wiley, New York), 1413-1432.
- BEAUREGARD, R.A. (1986), Urban form and the redevelopment of central business districts. *Journal of Architectural and Planning Research* III (1986), III, 183-198.
- BOURDIEU, P. (1979), "La distinction. Critique sociale du jugement" (Editions de Minuit, Paris).
- BOZON, M. (1982), La fréquentation des cafés dans une petite ville ouvrière. Une sociabilité populaire autonome? *Ethnologie Française*, XII, 2 (1982), 137-145.
- BROWN, D., SIJPKES, P., MACLEAN, M. (1986), The community role of public interior space. *Journal of Architectural and Planning Research*, III (1986), II, 161-172.
- CERDA, I. (1979), "La théorie générale de l'urbanisation" (Seuil, Paris).
- CHEVALIER, L. (1978), "Classes laborieuses et classes dangereuses" (Pluriel, Paris).
- CRANZ, G. (1982), "The Politics of Park Design" (MIT Press, Cambridge, Mass.).
- DAUNTON, J. (1984), Public Place and Private Space: The Victorian City and the Working-Class Household. Présentation faite à la réunion de travail du *Geographical History Group*, Londres.
- FARGE, A. (1982), "Vivre dans la rue à Paris, au XVIIIe siècle" (Gallimard/Julliard, Paris).
- FORGAS, J.P. (1979), "Social episodes: the study of interaction routines" (Academic Press, New York).
- FOUCAULT, M. (1975), "Surveiller et punir" (Gallimard, Paris).
- GARBRECHT, D. (1981), "Gehen. Ein Plaidoyer für das Leben in der Stadt" (Beltz Verlag, Basel).
- GEHL, J. (1980), "Livet mellem Husene" (Arkitektens Forlag, Copenhague).
- GRAUMANN, C.F. (1978), The concept of appropriation (Aneignung) and the modes of appropriation of space. In Korosec-Serfaty, P. (sous la direction de), "Appropriation of Space" (Louis Pasteur University, Strasbourg), 113-122.
- GOFFMAN, E. (1973), "La mise en scène dans la vie quotidienne" (Minuit, Paris).

- GUTKIND, E.A. (1964-1969), "International History of Urban Development" (Free Press, New York).
- KAMINSKY, G. (1982), What follows from looking at behaviour settings in a naturalistic way? Présentation fait à au "Second Annual Symposium on Environmental Psychology", Irvine, CA, University of California.
- KOROSEC-SERFATY, P., KAUFFMANN, C. (1974), Psychosociologie des Places Publiques. *Neuf*, 51, 1-18.
- KOROSEC-SERFATY, P. et al. (1976), Experienced, dreamt, and impossible appropriation: the case of public squares. *Aris*, University of Lund Press, Lund (1976).
- KOROSEC-SERFATY, P. et Feeser, D. (1978), Forme de l'accueil et du rejet dans l'habitat: fonctions et statut de l'entrée d'immeubles de luxe. *Neuf*, 76, 25-32.
- KOROSEC-SERFATY, P. et al. (1978), Protection of Urban Sites and Appropriation of Public Squares. In Korosec-Serfaty, P. (sous la direction de), "The Appropriation of Space" (Université Louis Pasteur, Strasbourg), 46-61.
- KOROSEC-SERFATY, P. (1981), "Images de places (I): Etude des représentations des formes, fonctions, pratiques et modes de la sociabilité des places publiques" (Ministère de l'environnement, Paris).
- KOROSEC-SERFATY, P. (1982), "The Main Square" (The University of Lund, Aris, Nova Series 1, Lund).
- KOROSEC-SERFATY, P. , SHALL, D. (1983), "Images de places (II): Contribution de la presse régionale à la formation des représentations des places publiques" (Maison des Sciences de l'Homme, Strasbourg).
- KOROSEC-SERFATY, P. (1984), Plätze. Benützung und Bedeutung. *Aktuelles Bauen*, 6, 38-46.
- KOROSEC-SERFATY, P. (1985), "Du dehors vers le dedans: une approche dialectique de l'expérience et des pratiques des espaces publics urbains et de la maison" (Thèse de Doctorat d'Etat, Université René Descartes, Paris V Sorbonne).
- KOROSEC-SERFATY, P. (1987), The Impact of Museumization on Urban Open Spaces: French and Swedish Examples. In Canter, D., Stea, D. & Krampen, M. "Ethnoscapes: Transcultural Studies in Action and Place" (Gower Press, London).
- KOWINSKY, W.S. (1985), "The Malling of America: an Inside Look at the Great Consumer Paradise" (W. Morrow).
- LALANDE, A. (1980), "Vocabulaire technique et critique de la philosophie" (Presses Universitaires de France, Paris).
- LAVEDAN, P. (1960), "Les villes françaises" (Métiers Graphiques, Paris).
- LEFEBVRE, H. (1972), "Le droit à la ville" (Anthropos, Paris).
- LEGUAY, J.P. (1984), "La rue au Moyen Age" (Ouest-France Université, Rennes).
- LERUP, L. (1978), Environmental and Behaviour Congruence as a Measure of Goodness in Public Space: the Case of Stockholm. *Ekistics*, 34 (1978), no. 204.
- LOFLAND, L. (1973), "A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space" (Basic Books, New York).
- MEMFORD, L. (1961), "La cité à travers l'histoire" (Seuil, Paris).
- NORBERG-SCHULZ, C. (1980), "Genius Loci. Towards a phenomenology of architecture" (Academic Editions, London).
- PERRON, M. (1961), "Le mode de vie des familles bourgeoises 1873-1953" (Colin, Paris).
- PONTON, R. (1980), Note de lecture sur l'ouvrage de Agulhon, M. (1977), "Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Etude d'une mutation de la sociabilité", *Annales E.S.C.*, no. 6 (Novembre-Décembre 1980), 1269-1280.
- RAGON, M. (1971), "Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme modernes" (Casterman, Paris).
- RASMUSSEN, S.E. (1974), "London: The Unique City" (MIT Press, Cambridge, Mass.).
- RIVERS, E., STREATFIELD, D. (1983), Graveyards in Public Gardens: Public Open Spaces in the Nineteenth and Twentieth Centuries in London", in Moudon, A. et Laconte, P. (sous la direction de), "Streets as Public Property. Opportunities for public/private interaction in Planning and Design" (The University of Washington, Seattle).
- SANSOT, P. (1973), "Poétique de la ville" (Kliencksieck, Paris).
- SEGALEN, M. (1981), "Sociologie de la famille" (Colin, Paris).

- SHORTER, E. (1977), "Naissance de la famille moderne aux XVIIIe-XXe siècles" (Seuil, Paris).
- SIMMEL, G. (1971), "On Individuality and Social Forms" (The University of Chicago Press, Chicago).
- SITTE, C. (1980), "L'art de bâtir les villes" (L'Equerre, Paris).
- STOKOLS, D., SHUMAKER, S.A. (1981), People in Places: A transactional view of settings. In Harvey, J.H., "Cognition, social behaviour, and the environment" (Erlbaum, Hillsdale, NJ), 441-488.
- TAYLOR, R.B., BROWER, S. (1985), Home and near-home territories. In Altman, I., Werner, C. , "Human Behaviour and Environment. Advances in Theory and Research", Volume 8: "Home Environments" (Plenum Press, New York), 183-212.
- THAKURDESAI, S.G. (1972), Sense of place in Greek anonymous architecture. *Ekistics* (1972), 34, no. 204.
- VERDON, J. (1980), "Les loisirs au Moyen Age" (Tallandier, Paris).
- WHYTE, H. (1980), "The Social Life of Small Urban Spaces" (The Conservation Foundation, Washington, D.C.).
- WICKER, A.W. (1987), Behaviour settings reconsidered: temporal stages, resources, internal dynamics, context. In Stokols, D. & Altman, I, "Handbook of Environmental Psychology" (Wiley, New York), 613-653.
- WOLFF, K. (1950), "The Sociology of Georg Simmel" (University of Chicago Press, Chicago).